



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 18/11/2021

### Membres présents

Membres de droit : Mme Roubi-Gonnot (Proviseure), M Behar (Cocac), Mme Lux (Proviseure adjointe), M Cheikh (Secrétaire général), Mme Balbinot (CPE), Mme Alric (Directrice d'Amsterdam), M Silvestre (Directeur de La Haye)

### Membres élus représentants des personnels

Enseignants : Mme Oboussier Mme Meskine, Mme Dresscher, Mme Ghara, M Alfred  
Administratifs : Mme Segaud, Mme Pardon

### Membres élus représentants des usagers

Elèves : M Galvani, Mme Quelavoine  
Parents : Mme Martin, Mme Lacombe, M Cordesse, Mme Klein, Mme Chevrot,

### Membres invités :

Conseillers consulaires : Mme Degryse, Mme Escalle, M Lavéant, M Le Breton, Mme Libeaut, Mme Moll.  
Mme Philippe (Consule)  
M Dall (Agent comptable secondaire)  
M Bonnefoy (Président de la Fondation)  
Mme EL Akri (Elève)

Le quorum étant atteint (21 membres avec voix délibératives), la séance est ouverte à 17h.

Le secrétariat est assuré par M Silvestre, représentant de l'administration et le secrétariat adjoint par un représentant élu du collège des parents ou des personnels : Mme Martin.

La proviseure remercie les membres élus et invités d'être présents ou en distanciel à ce premier conseil d'établissement et présente les nouvelles personnes à savoir le COCAC, l'Agent comptable secondaire, le président de la Fondation, les conseillers consulaires.

### 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 24 juin 2021 et approbation de l'ordre du jour du conseil d'établissement du 18 novembre 2021

La proviseure soumet à l'approbation le procès-verbal du 24 juin 2021.

Vote : 21 pour, 0 abstention, 0 contre

**Le PV du Conseil d'établissement du 24/06/2021 est adopté à l'unanimité.**

La proviseure soumet à l'approbation l'ordre du jour de ce conseil d'établissement avec les questions diverses :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 24 juin 2021 et approbation de l'ordre du jour du conseil d'établissement du 18 novembre 2021
2. Installation des instances
3. Comptes rendus des conseils d'école et du conseil pédagogique
4. Carte des emplois des résidents rentrée 2022
5. Voyages : sorties scolaires avec nuitées
6. Budget initial 2022
7. Conventions 2021/2022
8. Questions diverses



Cinq questions des parents d'élèves concernant le plan local d'évaluation des élèves du lycée, la semestrialisation, le parc informatique, les travaux et le budget.

Deux questions diverses des représentants des enseignants : le parc informatique et la demande d'augmentation des salaires de 2% pour les personnels de droit local.

Une question diverse pour les représentants des personnels administratifs concernant la demande d'augmentation des salaires.

Ces questions seront traitées lors des points de l'ordre du jour ou dans le point 8 des questions diverses.

Vote : 21 pour, 0 abstentions, 0 contre

**L'ordre du jour du Conseil d'établissement est adopté à l'unanimité.**

## **2. Installation des instances**

La circulaire n° 1033 de l'AEFE du 1/07/21 définit les missions de ces instances dans les lycées à l'étranger : le conseil d'établissement ; le conseil d'école ; le conseil du second degré ; le conseil de la vie collégienne (CVC) et le conseil de la vie lycéenne (CVL) ; le conseil de discipline ; la commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire ; la commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels ; la cellule de formation continue.

Autres instances existantes : le conseil pédagogique ; le conseil des maîtres.

La composition des instances a été communiquée aux membres. La proviseure remercie les personnels élus et personnels désignés pour participer à toutes ces instances de concertation au sein du lycée.

## **3. Comptes rendus des conseils d'école et du conseil pédagogique.**

Les points essentiels de ces instances sont présentés.

### **Le conseil d'école d'Amsterdam du 4 novembre**

Baisse des effectifs en raison de la fermeture du collège (31 élèves) et des départs d'élèves du primaire vers la structure partenaire (fratrie du secondaire et autres raisons) : constat de rentrée de 198 élèves contre 233 en septembre 2020 soit moins 35 élèves.

Section américaine et section musique : présentation et fonctionnement.

Présentation des différentes actions du projet d'établissement, culturelles, citoyennes, sportives, liées aux sciences ou au développement durable ainsi que les sorties avec nuitées.

Point sur les travaux réalisés durant l'été et le réaménagement des locaux : remplacement des fenêtres de la façade principale avec du double vitrage et équipées d'un nouveau système d'ouverture. La cour de récréation a été refaite avec des jeux et des espaces verts, ce projet a été réalisé en collaboration avec la Dalton et financé par la mairie d'Amsterdam et l'établissement. Enfin, les deux salles louées dans le bâtiment annexe ont été réaménagées en BCD et en salle polyvalente de musique/motricité/exposition.

Protocole sanitaire actualisé avec une seule modification pour Amsterdam l'obligation du port du masque pour toutes personnes extérieures à l'établissement.

### **Le conseil d'école de La Haye du 9 novembre**

Baisse des effectifs : Moins 21 élèves par rapport à la rentrée 2020. Cette baisse des effectifs est due à une montée de cohorte de CM2 importante au regard du nombre d'entrées en PS. Pour les autres niveaux, les arrivées estivales compensent les départs.

La SIA a ouvert pour les niveaux CE2, CM1 et CM2 avec 20 élèves par niveau.

Les travaux : l'agrandissement de la cour élémentaire est une réelle plus-value pour les élèves qui ont aussi accès au jardin désormais. La rénovation du bâtiment kerklaan a permis à la garderie « 2 Wombats » de s'y



installer. Ce lieu est aussi utilisé pour la pause méridienne des CP qui déjeunent désormais en dehors des salles de classe et ont la possibilité de faire chauffer leur repas.

Evaluation : L'équipe de Cycle 1 décide de construire son propre outil « cahier de réussites » et ne sera donc pas en capacité de remettre ce document aux familles en novembre comme les autres années.

Sécurité sanitaire et plan EAD : présentation du document cadre qui organise le distanciel au primaire (Rythme des visios, temps de travail moyen pour les élèves en fonction des niveaux, organisation de l'ENT, ...)

Extrascolaire et services : un bilan chiffré des activités extrascolaires possibles grâce à nos trois partenaires extérieurs : près de 400 activités hebdomadaires et 200 enfants accueillis chaque semaine à l'accompagnement scolaire. La garderie 2Wombats prend en charge jusqu'à 47 enfants quotidiennement.

Délidj compte plus de 120 abonnés au Primaire. Les surveillances lors des pauses méridiennes sont gérées par ce même service depuis la rentrée.

Présentation des principaux projets pédagogiques.

### **Le conseil pédagogique du 8 novembre**

Un bilan de rentrée positif avec des effectifs de 498 élèves. Validation des principes de l'organisation en cas d'enseignement à distance et validation du protocole d'évaluation des élèves du cycle terminal. Ce document, est présenté pour information. Il sera communiqué à l'ensemble des parents de première et terminales.

**Un représentant des parents : Un document élaboré par les parents a été remis à l'ancienne direction concernant l'EAD. Les remarques qu'il contenait ont-elles été prises en compte ?**

**Mme la Provisure-ajointe : Oui, ce document intègre les remarques qu'il était possible de prendre en compte.**

**Question des parents :** Dans un contexte nouveau, où le contrôle continu prend une valeur certificative et représente 40% de la note finale du Baccalauréat, les parents ont été enthousiasmés par le nouveau texte « Guide de l'évaluation » proposé par le Ministère et les principes qu'il énonce. Dans le **plan local d'évaluation** présenté en Conseil d'établissement, nous constatons l'absence de termes qui nous paraissaient clés dans ce document : égalité des traitements des élèves ; entente et harmonisation au sein de l'établissement ; Communication simple et anticipée.

Est-il possible de compléter ce plan en faisant figurer ces termes qui apporteraient de la transparence pour les parents et les élèves ?

**Réponse :** Le **plan local d'évaluation a été validé par le conseil pédagogique et il est présenté aux membres du conseil d'établissement pour information. Il n'a pas vocation à être modifié. Chaque lycée, dans le cadre de son autonomie, a élaboré son document de plan local d'évaluation. Il n'y a pas de modèle type et ce document est le fruit d'un travail partagé entre les enseignants et l'équipe de direction. Ce plan se veut synthétique et lisible. Il pose les principes partagés et harmonisés des pratiques d'évaluations du contrôle continu. Comme toute nouveauté et tout document, il est perfectible et nous entendons les observations des parents d'élèves.**

**Un représentant des parents : L'évaluation continue représente 40% de la note. L'inquiétude des parents est importante. Les familles se tournent vers l'APE car elles perçoivent des différences entre les professeurs : nombre de notes, différence de coefficients par exemple. La lisibilité et la clarté de ce document sont fondamentales.**

**On regrette qu'il ne soit pas plus lisible concernant les pratiques d'harmonisation et que les termes « Egalité de traitement » n'apparaissent pas alors qu'ils apparaissent deux fois dans le document du ministère en caractère gras. Est-ce possible de les introduire ?**



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**Mme la Provisure : Il n'existe pas d'injonction institutionnelle pour que ces termes apparaissent dans le document final. Ce n'est pas parce qu'ils n'y sont pas notés que cette composante n'a pas été prise en compte lors de la concertation. Par ailleurs, ce document n'est pas figé : on verra s'il est amené à évoluer.**

**Un représentant des enseignants : « Egalité » et « transparence » n'apparaissent pas mais ces deux points étaient au cœur des réflexions des enseignants. L'harmonisation au sein des disciplines sera assurée.**

**Mme la Provisure : On écrit « 4 notes » mais on pourra en avoir plus. Les pratiques ont été harmonisées pour chaque discipline.**

**Un représentant des parents : Ce document est aussi pour les parents et cela éviterait des tensions dans la communauté scolaire. Si le terme « liberté pédagogique » apparaît alors il nous semble important « qu'égalité de traitement » apparaisse aussi.**

#### Action Labellisation EFE3D

L'AEFE a lancé sa propre labellisation Etablissement français à l'étranger en démarche de développement durable. La ZENOS a fait partie l'an dernier des zones test, avant que cette labellisation ne concerne le réseau dans son ensemble. Le lycée a ainsi fait remonter un dossier de candidature visant à faire reconnaître et à valoriser les actions entreprises et à venir dans l'établissement : la labellisation de niveau 2 (sur 3 niveaux) lui a été attribuée.

La démarche touche l'établissement dans son ensemble, aussi bien à La Haye qu'à Amsterdam, et les actions sont nombreuses et variées comme la journée de l'eau, les visites de la ferme pédagogique, le journal numérique consacré au thème éco-école qui est en ligne sur notre site depuis fin juin 2021, l'utilisation des poubelles de tri sélectif dans l'établissement, l'aménagement du jardin pédagogique les sorties « biodiversité », le projet fondation Tara sur la montée des eaux...

#### Action Qualinclus

Il s'agit d'une réflexion inter degrés engagée au sein de l'établissement concernant la prise en charge des EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers) dans le cadre de l'école inclusive : elle vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Afin d'améliorer cette dernière, en prenant appui sur une démarche-qualité, le lycée, au sein d'un comité dédié, en conseils d'enseignement et de cycles, a dégagé un certain nombre d'indicateurs permettant de fixer des axes de travail prioritaires pour l'année scolaire 2021-2022.

- **Formalisation** des adaptations pédagogiques et coordination des actions à travers la rédaction de **dispositifs PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative), **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé), **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) et **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation)

- **Sensibiliser les élèves à la différence et à la tolérance.**

- Développer le **réseau de professionnels** pour les prises en charge extérieures.

- **Mieux informer la communauté scolaire** sur la manière dont le lycée van Gogh met en place l'école inclusive.

- **Identifier les besoins de formation, de matériel.**

#### Le calendrier pédagogique

Le calendrier pédagogique de l'année permet de positionner les événements prévus et à prévoir comme les conseils de classe, les rencontres parents/professeurs, les épreuves blanches du baccalauréat... Ce calendrier partagé évolue au cours de l'année et il donne lieu à une information régulière aux élèves et parents.

Point également abordé, la mise en place de PIX, site mis à la disposition des établissements et des élèves du secondaire. L'objectif est la certification des élèves au niveau numérique.



Point global sur les effectifs du lycée : Le constat de rentrée des effectifs est de 1 116 élèves contre 1 204 élèves en septembre 2020.

	Constat rentrée 2020	Constat rentrée 2021	Ecart	Prévisions rentrée 2022
Primaire Amsterdam	233	198	-35	205
Primaire La Haye	441	420	-21	388
Collège Amsterdam	31	0	-31	
Collège La Haye	284	275	-9	282
Lycée La Haye	215	223	+8	215
Total	1204	1116	-88	1090

Les prévisions de rentrée 2022 sont des prévisions a minima.

En juin 21, la prévision d'effectifs était de 1 136 mais le constat de rentrée est de 1 116 élèves soit un différentiel de – 20 élèves sans prendre en compte la disparition de la structure secondaire d'Amsterdam.

#### 4. Carte des emplois des résidents rentrée 2022

Dans le cadre de la préparation de rentrée, l'agence étudie les postes d'expatriés et de résidents en termes de création, fermeture ou transformation. Le conseil d'établissement émet un avis pour vote concernant la ou les propositions. Cela s'inscrit dans la politique globale de l'agence de rééquilibrer les postes de résidents sur toutes les zones. En effet, le taux d'encadrement en Europe est élevé en poste de résidents et en titulaires non-résidents au regard de la moyenne mondiale. La tendance est au redéploiement en direction des établissements moins dotés. L'Europe est la zone la mieux dotée : l'AEFE lui demande de faire un effort pour mettre en œuvre la politique de redéploiement.

Pour la rentrée scolaire prochaine, un poste vacant au primaire en raison d'un départ et deux postes d'enseignants au secondaire susceptibles d'être vacants.

Il est demandé la fermeture du poste de résident PE RE1 n°5281 qui sera vacant à la rentrée prochaine.

**Un représentant des enseignants : Ce poste a été attribué pour un an. On savait qu'il serait en danger c'est pourquoi, en CCPLA, nous avons alerté sur ce point. Je suis donc étonnée de cette demande de fermeture.**

**Mme la Provisure : C'est une demande de l'AEFE. Nous devons participer à cet effort de rééquilibrage. L'AEFE demande au Conseil d'établissement d'émettre un avis.**

**Un représentant des enseignants : On avait des TNR qui attendaient ce poste. C'est une précarisation des postes enseignants.**

Vote : 10 contre, 2 abstentions, 9 pour

#### 5. Voyages : sorties scolaires avec nuitées

Présentation par le Secrétaire Général des projets de sorties avec nuitées.



### Voyages année scolaire 2021-2022

Projet	Destinations	Dates	Budget prévisionnel	Classes concernées	Nombre d'élèves participants	Montant plafond de la participation demandée aux familles
Classe découverte	de Haan Belgique	17 au 20 mai 2022	17 842 €	CP/CE1, CE1, CE2 d'Amsterdam	58	350 €
Classe découverte	Baie de Somme France	14 au 18 février 2022	18 503 €	CM1, CM2 d'Amsterdam	44	450 €
Classe découverte	Marcourt Belgique	7 au 11 mars 2022	13 022 €	CE1C, CE2A, CE2C de La Haye	56	250 €
		14 au 18 mars 2022	10 029 €	CE1A, CE1/CE2B de La Haye	42	
Classe découverte	Texel Pays-Bas	7 au 10 juin 2022	21 779 €	CM2 de La Haye	68	350 €
"Open d'escalade"	Luxembourg	26 et 27 janvier 2022	1 580 €	Lycée	8	200 €
Raid "HumAventure des Joelettes"	Ile de Terschelling Pays-Bas	6 au 10 juin 2022	8 600 €	2de	28	350 €

**Un représentant des parents : Les assurances annulation sont chères mais ne serait-ce pas raisonnable d'y souscrire au regard des expériences des années passées ?**

**Les parents sont ravis que ces projets reprennent. Remerciements aux enseignants qui les mettent en place.**

**M le Secrétaire Général : Seulement 2 voyages demandent des arrhes. Les risques sont limités.**

**Vote pour avis : 0 contre, 0 abstention, 21 pour**

#### 6. Budget initial

Le Secrétaire Général présente le budget initial 2022.

Sans surprise, le budget 2022 est un budget de rigueur. Dans les circonstances incertaines actuelles liées à la crise sanitaire, il est bâti sur des projections prudentes. Le prélèvement sur les réserves de l'établissement est anticipé au maximum d'un montant de 790 k€. Nous savons que la réalité de la gestion devrait être en dessous. Les autorisations de dépense octroyées ne peuvent être dépassées alors que les recettes devraient être supérieures aux projections. Ainsi nous savons que le niveau de trésorerie au 31/12/2021 sera supérieur à 1,8M€ et qu'il autorise ce prélèvement.

<b>Trésorerie au 17/11/2021</b>	<b>3 545 112 €</b>
---------------------------------	--------------------

Soldes de crédits de paiements	personnel	826 597 €
	fonctionnement	408 380 €
	investissement	198 251 €
<b>Impact maximum en dépense sur la trésorerie</b>		<b>1 433 229 €</b>

<b>Reste à réaliser en recettes</b>	<b>258 869 €</b>
-------------------------------------	------------------

	<b>1 853 014 €</b>
--	--------------------



**Niveau minimum de la trésorerie au  
31/12/2021**

Ce budget permet de programmer une amorce du projet immobilier sans hausse des frais de scolarité, de faire face aux hausses anticipées des frais de fonctionnement, tout en conservant les moyens de délivrer l'enseignement de qualité qui est dispensé aux élèves.

DEPENSES			RECETTES	
	AE	CP	Montant	
Fonctionnement	1 926 112,68	2 136 791,30		Autres financements de l'Etat
Investissement	685 300,00	560 300,00		Autres financements publics
Personnel	4 909 000,00	4 909 000,00	9 079 551,59	Recettes propres
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>7 520 412,68</b>	<b>7 606 091,30</b>	<b>9 079 551,59</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>			<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>	
FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS			FLUX FINANCIERS INTERNES ENTRANTS	
	Montant		Montant	
44174 - AEFÉ Bourses scolaires	111 700,00		111 700,00	44174 - AEFÉ Bourses scolaires
541100 - PRR	1 642 576,00			541100 - PRR
541101 - PFC	536 287,00			541101 - PFC
541102 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)	81 947,00			541102 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)
541103 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (JE)	3 411,00			541103 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (JE)
541202 - DECONCENTRATION DES VOYAGES			870,00	541202 - DECONCENTRATION DES VOYAGES
<b>SOUS TOTAL FLUX INTERNES EN DECAISSEMENT (E1)</b>	<b>2 375 921,00</b>		<b>112 570,00</b>	<b>SOUS TOTAL FLUX INTERNE EN ENCAISSEMENT (E2)</b>
<b>TOTAL GENERAL (D1 + E1)</b>			<b>9 192 121,59</b>	<b>TOTAL GENERAL (D2 + E2)</b>
<b>EXCEDENT DE GESTION</b>			<b>789 890,70</b>	<b>DEFICIT DE GESTION</b>

Questions des représentants des enseignants et des personnels administratifs :

Enseignants : D'après le compte-rendu du CE du 24/06/21, **une augmentation\* de 2% des salaires** des contrats locaux a été proposée par l'ancienne direction pour l'année budgétaire 2022. Or dans le document de présentation du budget initial 2022, il est mentionné que les grilles de rémunération des personnels de droit local restent stables. Devons-nous en déduire que cela n'a pas été validé comme prévu initialement ? Quelle est la raison évoquée ? Une réflexion à ce sujet va-t-elle être engagée ?

\* cette augmentation est en correspondance avec le taux d'inflation aux Pays-Bas.

Question des personnels administratifs : Lors d'une réunion qui s'est tenue le 9 juin 2021, la direction et les représentants de l'OR avaient convenu que l'objectif proposé à l'AEFE pour l'année budgétaire 2022 serait une augmentation de 2% des grilles salariales, toutes catégories confondues. La direction avait d'ailleurs précisé que cette question serait à rediscuter en septembre 2021 avant la finalisation du budget initial en fonction de l'inflation et de la situation économique du pays.

Cette augmentation de 2% n'a pas été prévue au budget 2022 malgré une inflation de 3,42% en octobre et une moyenne sur 2021 de 2,12% (en 2020 elle était de 1,28%).

Pouvez-vous nous le confirmer et développer les motifs pour lesquels cette augmentation n'a pas été prévue au budget initial ? Qu'est-il envisagé pour le futur ?

Au-delà de l'aspect économique cette augmentation est aussi une reconnaissance de l'investissement des personnels administratifs et de service pour lesquels aucune revalorisation liée à l'augmentation du coût de la vie aux Pays-Bas n'a été effectuée depuis janvier 2020.



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**Réponse :** Le 15 juin dernier, la direction précédente entendait les demandes de revalorisation des personnels et s'engageait à relayer leur demande tout en annonçant que la soutenabilité budgétaire en était l'arbitre auprès duquel elle serait défendue. Le 24 juin en CE, la prévision de rentrée annonçait déjà 1136 élèves soit 68 de moins qu'à la rentrée précédente. 68 élèves représentent une perte de 5,6% des effectifs en base 2020/21 soit environ 540k€ bruts de recettes en année pleine (auxquels se rajouteraient donc le financement des 100k€ de dépenses supplémentaires que représentent une hausse de 2% de la masse salariale). Cette chute s'est confirmée avec un constat de rentrée à 1116 élèves représentant donc une perte finale de 88 élèves correspondant à 670k€ de recettes brutes en année pleine.

Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'envisager des hausses de tarifs qui suivraient l'inflation et permettraient de faire davantage que compenser l'inflation des charges de fonctionnement anticipées : en effet, compte tenu des projections liées aux évolutions d'effectifs, des contraintes d'espace qui pèsent sur nos conditions d'accueil actuelles, de l'instabilité liée aux conséquences du Covid et à ses répercussions sur le public expatrié qui compose notre communauté, de la concurrence exacerbée pour capter ce public s'amenuisant (pas seulement à Amsterdam), du niveau des frais de scolarité déjà très important (barre symbolique des 10 000€ au lycée très proche), le seul signe pertinent à transmettre est celui de la stabilité, le message celui de la solidité.

Nous poursuivons donc sur les seuls choix possibles, déjà indiqués par la trajectoire prise par la direction précédente : la sortie de la crise et le retour à l'équilibre d'abord, les marges budgétaires nécessaires à une politique ambitieuse ensuite, passent par des investissements gages de modernité, d'excellence et d'attractivité. Les prélèvements sur les réserves ne peuvent servir qu'à cette fin.

**Un représentant des enseignants :** Fermer le secondaire d'Amsterdam, devait donner des marges de manœuvre. Or cela ne semble pas être le cas.

**M le Secrétaire Général :** On a toujours un problème d'accueil (espaces) sur Amsterdam. Cela reste la priorité à régler.

**Mme la Provisseure :** La fermeture du secondaire a aussi amené des baisses d'effectifs en primaire sur ce site. La baisse générale des effectifs rend les choses compliquées.

**Un représentant des enseignants :** Les résidents sont payés en partie par l'AEFE. Les Recrutés Locaux sont à la charge entière de l'établissement. Rendre des postes résidents engendre donc des dépenses supplémentaires pour l'établissement.

**M le Secrétaire Général :** Cette remarque est pertinente mais on doit aussi répondre à la demande de l'AEFE concernant le rééquilibrage des postes de résidents. On n'a pas le choix.

**Un représentant des parents :** Il est important de redire qu'Amsterdam ne coûte pas plus pour la structure.

**Mme la Provisseure :** En effet, il n'y a qu'un seul EGD et un budget unique.

**Un représentant des parents :** La perte du poste résident PE a-t-il une incidence sur le plafond des emplois ?

**Mme la Provisseure :** Non, cela sera traité lors de la préparation de la rentrée 2022.

**Un représentant des parents :** Les recettes de l'établissement sont issues de la dotation AEFÉ pour 2 millions d'Euros et des frais d'écolage payés par les familles pour 9 millions d'Euros. Est-ce bien cela ?





**M le Secrétaire Général : Il existe quelques apports autres mais ils sont peu importants au regard des recettes totales.**

Questions des Parents d'élèves : Dans le budget transmis au CE, nous notons une utilisation plus importante qu'habituellement de la trésorerie (**fonds de roulement**) ? Pouvez-vous nous préciser les choix qui ont conduit à cette décision.

**Réponse : Le projet immobilier qui figurait au Schéma Pluri Annuel d'Investissement SPSI de l'Agence avait été évalué à 3M€. Il était prévu qu'il soit étalé sur 5 ans. Le prélèvement sur fonds de roulement inscrit au budget 2022 de l'établissement, qui représente environ 500k€ de plus qu'au COFI 2020, correspond aux dépenses anticipées dans le cadre du démarrage du projet (1/6<sup>ème</sup> du montant du projet). Si le nouveau SPSI de l'Agence et le projet en sont encore à ce stade en phase d'élaboration, l'inscription de ce niveau de dépenses correspond à celui requis pour qu'un tel démarrage à l'été 2022 puisse avoir lieu.**

**Nous partageons le constat que le niveau des infrastructures et des équipements ne correspond pas au niveau de l'enseignement prodigué. Il semble que les circonstances n'ont pas été favorables et que les réserves accumulées ont tardé à servir un projet immobilier qui contribue à améliorer les conditions de travail et qui valorise la qualité de l'enseignement qu'il est censé refléter.**

Questions des parents et des enseignants : **le parc informatique**

Les élèves font régulièrement part aux familles de la vétusté du matériel informatique. Quels seront les prochains investissements informatiques réservés à l'usage pédagogique et dans quels délais ? Pourrions-nous avoir des précisions sur la modernisation du parc informatique ? Ce qui est déjà acté et ce qui est prévu pour les années à venir.

**Réponse : Un audit, mené en 2017, a relevé le niveau dramatique des installations et matériels dédiés au numérique. Un plan ambitieux sur 3 ans a donc été conduit, décliné selon les phases suivantes :**

- 1. Restructuration et reconstruction de l'infrastructure réseau**
- 2. Restructuration et reconstruction de l'infrastructure systèmes (serveurs)**
- 3. Sécurisation des systèmes par l'installation de pare-feu et filtre/ scan mail**
- 4. Mise en place d'un système de backup optimisé sur les 3 sites**
- 5. Jonction des écoles primaire de la Haye et d'Amsterdam au domaine pédagogique**
- 6. Remplacement des onduleurs dans les baies de brassage**
- 7. Installations de bornes wifi sur tout le collège/lycée**
- 8. Remplacement progressif de tous les PC enseignants et élèves**
- 9. Remplacement progressif de des vidéoprojecteurs défectueux par des Digiboards**
- 10. Acquisition de plusieurs classes mobiles sur les deux sites.**
- 11. Mise en place de l'enseignement à distance via TEAMS**
- 12. Raccordement de la fibre sur les deux sites**
- 13. Renouvellement de l'infrastructure téléphonique suite au raccordement de la fibre**
- 14. Optimisation continue du système pour une réponse adaptative et rapide aux besoins**

**La plupart des phases ont été réalisées ou sont en passe de l'être en grande partie grâce au remarquable travail acharné de notre unique informaticien que nous remercions.**

**Ainsi en 2020, ce sont 313k€ qui ont été dépensés principalement pour la mise à niveau du réseau. En 2021, les dépenses devraient être du même ordre. 70 ordinateurs, 130 écrans notamment ont déjà été acquis, 9 tableaux interactifs et 20 vidéoprojecteurs sont en cours d'installation, une classe mobile de 30 portables a déjà été commandée pour régler les dysfonctionnements signalés. De nombreuses tablettes (mises à disposition en classe mobile ou en médiathèque) réservées aux usages pédagogiques, des postes**



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

informatiques et de nouveaux vidéoprojecteurs pour renouveler ceux défectueux ou en fin de vie vont être commandés. Ces décisions procèdent des besoins remontés par les coordonnateurs de discipline. Une aide supplémentaire a également été validée : l'assistance informatique externe est mise à contribution pour mener à bien dans les délais contraints des chantiers comme la mise à disposition des adresses mail élèves pour l'accès à PIX.

Enfin, le raccordement à la fibre optique devrait être effectif en décembre sur La Haye et en janvier sur Amsterdam.

**Un représentant des enseignants :** Il est important de demander l'avis élargi aux enseignants avant d'investir dans certains matériels pédagogiques. On a l'impression qu'il y a eu des achats mal ciblés : caméras, TBI. Des caméras ont été placées dans les salles alors qu'elles ne filment pas le tableau mais la fenêtre ou la porte.

**Un représentant des parents :** C'est important de partager cette information avec nous car on nous avait dit qu'elles serviraient à terme à filmer des cours. Dans le cadre de l'EAD, il y a des attentes de la part des familles pour certains cours en visio.

**Un représentant des parents :** Des élèves rapportent que certains équipements sont vraiment abîmés.

**M le Secrétaire Général :** Des achats vont être effectués rapidement pour combler les manques les plus flagrants.

**Mme la Provisoire-adjointe :** Les caméras servaient au début de l'EAD à faire des visios. Cela peut donner l'impression maintenant de ne pas correspondre. Filmer son cours en ayant des enfants en salle et d'autres à distance, l'expérience montre que c'est très compliqué.

**Le directeur du primaire :** Un certain nombre de TBI du secondaire sous utilisés ont été réinstallés en primaire pour optimiser ces investissements passés. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que certains achats informatiques en début d'EAD, s'ils ont été réalisés sans grande concertation, c'est que chacun était alors dans l'urgence.

**Mme la Provisoire :** Il faut en tous cas souligner la dynamique budgétaire qui est là depuis plusieurs années et la volonté de maintenir le cap pour rattraper le retard dans ce domaine.

**Question des Parents :** Un plan pluri annuel de travaux dont rénovation du bâtiment Branding était prévu pour la période 2021/2025. Pouvez-vous nous transmettre l'actualité de ce projet et nous informer des différentes phases prévues au projet ? Pouvez-vous nous confirmer que la Capacité d'Autofinancement du Lycée permet de programmer ces travaux sans impact sur les frais de scolarité ?

**Réponse :** La seule partie du projet qui semble suffisamment mure à ce stade concerne le réaménagement de l'accueil du Branding. Il y a des exigences et des priorités nouvelles qu'il faut évaluer et faire acter dans le cadre du nouveau SPSI de l'Agence actuellement en cours de rédaction.

Ainsi par exemple l'installation de panneaux solaires sur le toit du bâtiment de 1994, actuellement à l'étude, pourrait représenter une évolution pertinente, à la fois responsable et rentable sur le long terme en réduisant la facture des fluides (coût des panneaux chiffré à 140k€). Elle réclame cependant des autorisations de la municipalité, des accords avec le fournisseur pour le rachat de l'électricité, des études de structure, des travaux de couverture et de raccordement préalables... . D'un autre côté la pertinence des travaux de sécurité un temps sérieusement envisagés sur l'accueil du lycée avant d'être abandonnés mérite d'être questionnée.



Les besoins ont évolué et les études n'étaient pas mures. Il semble donc précipité de répondre sur l'impact d'un SPSI qui n'est pas encore arrêté sans avoir mesuré les conséquences définitives d'une crise sanitaire qui n'est pas terminée. Le budget 2022 doit permettre de démarrer un projet immobilier sans incidence sur les frais scolaires.

Il faut cependant s'attendre, dès la fin des incertitudes liées à la crise sanitaire, à ce que les tarifs de scolarité, comme les dépenses de personnel et de fonctionnement qu'ils financent, continuent de suivre une inflation indépendante du projet immobilier.

**L'Agent comptable secondaire :** Depuis quelques années la cour des comptes demande de séparer ordonnateur et agent comptable. D'où la présence d'un secrétaire général et d'un agent comptable secondaire partagé avec l'établissement de Bruxelles.

Au regard de la situation des fonds de roulement constatés fin 2019, 2020 et des projections pour fin 2021, et 2022, il convient de cibler des dépenses d'investissement avec cette somme.

Si l'on doit couvrir un delta de fonctionnement avec le fonds de roulement, ce n'est pas bon signe.

Le budget 2022 présenté est prudent et adapté aux indicateurs.

**M le président de la Fondation :** Le problème semble être la baisse des effectifs. Quel est le plan pour reconquérir du public ?

**M le Secrétaire Général :** Les effectifs sont une variable importante. On doit travailler sur l'attractivité et optimiser les ressources.

**Un représentant des parents :** La qualité éducative et la relation entre l'établissement et les familles sont deux points importants pour augmenter l'attractivité. Le Bac Français International sera aussi un élément attractif pour l'établissement.

Vote du budget pour avis : 1 contre, 0 abstention, 20 pour

## 7. Conventions 2021/2022

Une présentation est faite par le Secrétaire Général.

Deux projets de conventions, sans incidence financière, sont présentés pour information au conseil d'établissement.

La 1<sup>ère</sup> convention concerne l'organisation d'une kermesse dans nos locaux le 27 novembre prochain. Nous mettons à disposition les locaux de la cafétéria un samedi pour leur permettre de collecter des fonds pour des projets humanitaires.

La 2<sup>de</sup> convention concerne la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Dans son prolongement l'Agence a souhaité la mise en place d'un service facturier que cette convention régit. Elle précise les tâches, les droits et obligations incombant à chacun dans cette nouvelle organisation afin de sécuriser les processus.

## 8. Questions diverses

Questions des parents : **La semestrialisation** est appliquée depuis 3 ans dans l'établissement. En ce début d'année, l'APE a travaillé sur un document qui fait état des difficultés remontées par les familles. Ce document est en pièce jointe. Nous l'avons transmis à l'équipe de direction au mois d'octobre. Nous aimerions savoir quelles sont les décisions prises pour résoudre ces différentes difficultés.



**Réponse :** La question a déjà été posée au CE du 24 juin 2021 et reposée lors des échanges entre le bureau de l'APE et la direction en ce début d'année scolaire à partir d'un recueil informel des remarques de différentes familles. Il a été précisé que le choix de la semestrialisation s'était fait il y a trois ans et qu'il était difficile d'en avoir un bilan global puisque la crise sanitaire a déstabilisé le fonctionnement. Nous avons pris en compte le besoin de rencontre des parents avec les équipes pédagogiques puisqu'il a été décidé de proposer une autre rencontre parents professeurs après le premier conseil de classe. Par conséquent, les parents auront trois rencontres officielles dans l'année : début d'année, présentation des attendus pédagogiques du niveau, rencontre bilan de mi semestre en novembre et remise des bulletins du premier semestre en février. Les parents sont toujours invités à solliciter des rendez-vous directement avec le professeur principal, un enseignant ou un membre de l'équipe de direction en cas de besoin. D'ailleurs, cela correspond au fonctionnement du lycée.

Quant aux départs en cours de semestre d'un élève, réponse déjà faite sur la possibilité de demander un document-bilan au lycée sous la forme d'un relevé de compétences et/ou de notes de mi- semestre.

**Un représentant des parents :** On aurait préféré une rencontre formalisée située entre les deux bulletins et pas en février, moment trop proche du premier bulletin.

Qu'en pensent les professeurs ? Est-ce que ce serait un vrai problème de repousser à plus tard cette seconde rencontre ?

**Mme la proviseure :** La remise des bulletins en février coïncide avec une seconde rencontre acceptée spontanément par les professeurs. Le choix de cette date est opportun et il convient, avant de le remettre en cause, de le voir fonctionner.

**Un représentant des parents :** Beaucoup de retours des familles sur la semestrialisation évoquent des difficultés. Des parents perdent contact avec la scolarité de leur enfant. La semestrialisation est aussi plus difficile pour certains enfants. On n'est pas contre, on dit simplement qu'il y a des difficultés transcrites dans un document accessible sur le site de l'APE.

**Mme la Proviseure-adjointe :** Concernant la date fixée pour la seconde rencontre avec les familles : elle correspond à la remise des bulletins mais permettra aussi de discuter avec les parents de certains choix de spécialités qui doivent être faits en mars. Cette date est donc pertinente à plus d'un titre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Le président du conseil

Les secrétaires de séance

Mme Roubi-Gonnot

Mme Martin, M Silvestre